



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/SC.3/2007/10
3 août 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports par voie navigable

Cinquante et unième session

Genève, 17-19 octobre 2007

Point 9 d) de l'ordre du jour provisoire

**HARMONISATION DES PRESCRIPTIONS APPLICABLES AUX OPÉRATIONS
DE TRANSPORT INTERNATIONAL PAR VOIE NAVIGABLE ET FACILITATION
DE CES OPÉRATIONS, Y COMPRIS L'ÉTUDE DE RÉGIMES JURIDIQUES:
DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS SUR LES ACCORDS BILATÉRAUX ET
MULTILATÉRAUX EN VIGUEUR DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS
INTERNATIONAUX PAR VOIE NAVIGABLE**

État des conventions et accords internationaux portant
sur des questions de navigation intérieure

Note du secrétariat

Il est rappelé que le Comité des transports intérieurs a noté à sa soixante-neuvième session que 52 adhésions aux conventions et accords internationaux de la CEE sur les transports avaient été enregistrées en 2006 et a invité les pays qui n'étaient pas encore Parties contractantes à ces instruments à le devenir (ECE/TRANS/192, par. 31). Le secrétariat présente ci-après l'état d'application actuel des instruments juridiques relatifs aux questions de navigation intérieure, qui ont été adoptés dans le cadre de la CEE et à l'extérieur de celle-ci, ainsi que l'évolution de la situation dans un certain nombre de leurs Parties contractantes depuis la Conférence de Rotterdam en 2001.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être prendre note de l'état d'application de ces instruments et décider de la manière de procéder pour certains d'entre eux qui, pour une raison ou une autre, ne sont pas encore entrés en vigueur et qui ont peu d'États contractants. Il souhaitera peut-être noter que le texte de tous les instruments juridiques de la CEE ayant trait à la navigation intérieure peut être consulté sur le site Web du SC.3:

http://www.unece.org/trans/conventn/sc3_legalinst.html.

I. ÉTAT D'APPLICATION DES CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX RELATIFS AUX QUESTIONS DE NAVIGATION INTÉRIEURE

	Instrument juridique	État d'application	Nouvelles Parties contractantes depuis 2001
1	2	3	4
1.	Convention de 1960 relative à l'unification de certaines règles en matière d'abordage en navigation intérieure <u>Dépositaire</u> : Secrétaire général de l'ONU	En vigueur depuis 1966, 13 Parties contractantes: Allemagne, Autriche, Bélarus, Fédération de Russie, France, Hongrie, Kazakhstan, Monténégro, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Serbie et Suisse	Bélarus Kazakhstan Monténégro
2.	Convention de 1965 relative à l'immatriculation des bateaux de navigation intérieure <u>Dépositaire</u> : Secrétaire général de l'ONU	En vigueur depuis 1982, 9 Parties contractantes: Autriche, Bélarus, Croatie, France, Luxembourg, Monténégro, Pays-Bas, Serbie et Suisse	Bélarus Croatie Monténégro
3.	Convention de 1966 relative au jaugeage des bateaux de navigation intérieure <u>Dépositaire</u> : Secrétaire général de l'ONU	En vigueur depuis 1975, 16 Parties contractantes: Allemagne, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Fédération de Russie, France, Hongrie, Luxembourg, Monténégro, Pays-Bas, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie et Suisse	Bélarus Monténégro Serbie
4.	Convention de 1976 relative au contrat de transport international de voyageurs et de bagages en navigation intérieure (CVN) <u>Dépositaire</u> : Secrétaire général de l'ONU	Pas encore en vigueur, 1 État contractant: la Fédération de Russie	Aucune
5.	Convention de Strasbourg de 1988 sur la limitation de la responsabilité en navigation intérieure (CLNI) <u>Dépositaire</u> : Secrétaire général de la CCNR	En vigueur depuis 1997, 4 Parties contractantes: Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse	Aucune
6.	Convention de 1989 sur la responsabilité civile pour les dommages causés au cours du transport de marchandises dangereuses par route, rail et bateaux de navigation intérieure (CRTD) <u>Dépositaire</u> : Secrétaire général de l'ONU	Pas encore en vigueur, 1 État contractant: le Libéria	Libéria

	Instrument juridique	État d'application	Nouvelles Parties contractantes depuis 2001
1	2	3	4
7.	Accord européen de 1993 concernant la sécurité sociale des bateliers et de la navigation intérieure <u>Dépositaire</u> : Directeur général de l'OIT	Pas encore en vigueur, 1 État contractant: la Bulgarie	Aucune
8.	Accord européen de 1996 sur les grandes voies navigables d'importance internationale (AGN) <u>Dépositaire</u> : Secrétaire général de l'ONU	En vigueur depuis 1999, 13 Parties contractantes: Bulgarie, Croatie, Fédération de Russie, Hongrie, Italie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Suisse	Fédération de Russie
9.	Convention de 1996 relative à la collecte, au dépôt et à la réception des déchets survenant en navigation rhénane et intérieure <u>Dépositaire</u> : Secrétaire général de la CCNR	En vigueur depuis 2005, 5 Parties contractantes: Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse	Allemagne, France, Luxembourg
10.	Protocole de 1997 à l'Accord européen sur les grandes lignes de transport international combiné et les installations connexes (AGTC) concernant le transport combiné par voie navigable <u>Dépositaire</u> : Secrétaire général de l'ONU	Pas encore en vigueur, 7 États contractants: Bulgarie, Danemark, Luxembourg, Pays-Bas, République tchèque, Roumanie et Suisse	Aucune
11.	Accord européen de 2000 relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure (ADN) <u>Dépositaire</u> : Secrétaire général de l'ONU	Pas encore en vigueur, 6 États contractants: Autriche, Bulgarie, Fédération de Russie, Hongrie, Luxembourg et Pays-Bas	Autriche, Bulgarie, Fédération de Russie, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas
12.	Accord régional de 2000 relatif au service radiotéléphonique dans la navigation intérieure <u>Dépositaire</u> : Administration belge	En vigueur depuis 2000, 16 administrations contractantes: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, France, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie et Suisse	Bulgarie, République de Moldova

	Instrument juridique	État d'application	Nouvelles Parties contractantes depuis 2001
1	2	3	4
13.	Convention de Budapest de 2001 relative au contrat de transport de marchandises en navigation intérieure (CMNI) <u>Dépositaire</u> : Hongrie	En vigueur depuis 2005, 8 Parties contractantes: Croatie, Fédération de Russie, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, République tchèque, Roumanie et Suisse	Croatie, Fédération de Russie, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, République tchèque, Roumanie, Suisse
